

INFORMATIONS SERVICES PÉRISCOLAIRES

Fonctionnement de la garderie

Horaires : accueil tous les matins de 7h15 à 8h35 et tous les soirs de 16h30 à 18h30, en période scolaire.

Inscription : aucune inscription à l'avance n'est exigée.

Tarifs

- 2.10 € / jour scolaire pour la garderie du matin
- 3.20 € / jour pour la garderie du soir (goûter non compris)
- 4.15 € / jour scolaire pour la garderie du matin **et** du soir (goûter non compris)

Réduction de 10 % sur le tarif à partir du 3^{ème} enfant présent d'une même famille.

Après 18h30, toute tranche de 15 minutes commencée sera facturée 15 € par enfant.

Fonctionnement de l'accueil de loisirs

Horaires :

- Les mercredis de 7h30 à 18h30 (arrivée entre 13h et 13h30 si votre enfant ne déjeune pas à la cantine).
- Lors des vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (arrivée au plus tard à 9h15 et départ au plus tôt à 17h).

Inscription :

- Les mercredis : inscription sur le tableau, dans le hall de l'accueil de loisirs, au plus tard le lundi avant 9h.
- Pour les vacances scolaires : inscription environ 3 semaines avant les vacances auprès de l'accueil de loisirs.

Dates d'ouverture de l'accueil de loisirs :

- ✓ Du 19 au 23 octobre 2020
- ✓ Du 21 au 24 décembre 2020 (Noël étant le vendredi 25 décembre)
- ✓ Du 22 au 26 février 2021
- ✓ Du 26 au 30 avril 2021
- ✓ Du 7 au 30 juillet 2021
- ✓ Du 23 août au 1^{er} septembre 2021 inclus

TARIFS pour les enfants scolarisés à Saint-Claude-de-Diray
ressortissants du régime général et agricole (CAF et MSA)

	Journée (repas compris)	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
Quotient familial inférieur ou égal à 1100 €	13,20 €	10,95 €	6,45 €
Quotient familial entre 1101 et 1400 €	14,15 €	11,75 €	7,00 €
Quotient familial supérieur à 1400 €	14,75 €	12,25 €	7,35 €

Réduction de 10 % sur le tarif à partir du 3ème enfant présent d'une même famille.

Fonctionnement du restaurant scolaire

Horaires : le restaurant scolaire fonctionne tous les jours, en service décalé (les élèves de maternelle arrivent à 12h et les élémentaires vers 12h20).

Inscription :

- Les repas des enfants inscrits en « fréquentation régulière » pour des jours fixes sont commandés automatiquement.
- Si la fréquentation est occasionnelle ou régulière, mais sur des jours variables, l'inscription doit être faite **en mairie au plus tard la veille avant 10h** (ou le vendredi avant 10h pour le repas du lundi).
- De la même manière, **toute annulation doit être signalée au plus tard la veille avant 10h.**

Tarifs :

- 3.55 € le repas pour le 1^{er} et le 2^{ème} enfant.
- 3.20 € le repas à partir du 3^{ème} enfant.
- 4.70 € le repas pour un adulte.
- 1 € pour les enfants sous surveillance, avec un repas fourni par les parents (uniquement dans le cadre d'un PAI non pris en charge par le prestataire).

Rappel sur le stationnement place des Mangottes

Stationnement en marche arrière obligatoire.

Sens unique de circulation.

Aucun arrêt devant l'école autorisé (même sur les zébras).

Numéros utiles

Mairie 02.54.20.66.17. – contact@saintclaudedediray.fr

Pôle jeunesse 02.54.20.53.58. – clsh@saintclaudedediray.fr

École maternelle 02.54.20.65.04. – ecm-saint-claude-de-diray@ac-orleans-tours.fr

École élémentaire 02.54.20.57.99. – ec-saint-claude-de-diray@ac-orleans-tours.fr